

Découvrir l'Italien

L'italien LVC s'adresse à tous les élèves qui s'intéressent aux **langues vivantes, à la culture, à l'art**, à tous ceux qui aiment communiquer et sont désireux d'être un peu plus européen. L'italien est une langue noble, riche et formatrice, très proche héritière du latin ; elle constitue, par sa structure, un accès idéal à toutes les langues romanes et apporte une **meilleure connaissance du français**. Son étude ouvre sur un **immense patrimoine culturel**.



Le programme et les méthodes



Les cours ont lieu **3 heures par semaine** en petit groupe et l'essentiel du travail se fait en classe et **à l'oral** : des conditions très favorables, en corrélation avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Grâce à l'entraînement régulier et individuel à l'expression et l'interaction orales, les élèves communiquent rapidement avec spontanéité.

L'option italien permet de bénéficier tout au long de la scolarité au lycée de nombreux **projets et voyages** (projets interdisciplinaires Italie et Cinéma, Italien et Latin ; sorties culturelles et voyages scolaires tous les deux ans à Turin, Rome, Naples, en Sicile...)

L'italien au lycée

L'italien est enseigné comme option facultative en seconde, première et terminale et peut être cumulé avec les différentes spécialités et le latin. Les résultats des élèves sont pris en compte au baccalauréat dans le **contrôle continu et bénéficiant d'un coefficient 4 au baccalauréat**. Les élèves qui choisissent une option facultative comme l'italien enrichissent leur profil et apportent une plus-value à leur dossier scolaire.



Pour les élèves volontaires et qui souhaitent faire valoir leur niveau de langue, des certifications en langue dispensées par des organismes publics italiens peuvent être proposées en terminale. Ces certifications représentent un réel atout lors de l'entrée dans l'enseignement supérieur

Après le bac



L'italien est présent et reconnu dans tous les cycles de formation, à l'université, du BTS à Science Po et Polytechnique.

L'Italie est le **deuxième partenaire économique de la France** : premier investisseur en France, premier destinataire des investissements français. Le nombre des élèves étudiant l'italien est loin de répondre aux besoins des échanges entre nos deux pays et la maîtrise de l'italien est un **véritable atout** en ce qui concerne les carrières commerciales et industrielles, le tourisme, l'hôtellerie, les métiers de la mode, de l'architecture et de l'archéologie.